



Relevé de conclusions – CoPil 3 – 15 décembre 2016

9h30 – 12h00 : Salle du conseil – Agglomération du Puy-en-Velay

Liste des participants : cf. feuille de présence en annexe.

Objectifs de la séance : présentation et discussions autour des 29 actions du plan.

Pièce jointe : diaporama présenté lors de la réunion.

Introduction par Michel Roussel qui précise que le tourisme sera intégré considéré comme une activité économique pour clairement établir que cette activité à un rôle majeur à jouer dans le développement et le rayonnement du territoire.

Le territoire doit faire un grand pas en avant pour être identifié comme une destination.

Une offre est à bâtir autour de la promesse de ressourcement du corps et de l'esprit.

La réunion du jour vise à présenter les axes et actions à mettre en œuvre pour donner corps à ce projet.

- Réactions suite à la présentation du diaporama en annexe :

- M.Maurin partage une initiative menée dans le milieu des années 2000 et qui a consisté à contacter les propriétaires de résidences secondaires pour les inciter à mettre leur bien en location touristique. L'initiative a été peu fructueuse.

Jérôme Caviglia précise que les actions proposées à destination des résidents secondaires visent plutôt à considérer les résidents secondaires comme des clientèles touristiques à part entière qu'il s'agit d'informer, de séduire...afin de les inciter à consommer le territoire et à en être ambassadeur.

- Intervention de Michel Joubert et plusieurs élus qui expriment leur doute sur la faisabilité financière d'un train touristique entre Le Puy-en-Velay et la Chaise Dieu. Monsieur Grimaud précise qu'il ne faut pas se focaliser sur la solution technique d'un train et rappelle que l'objectif est de créer une connexion entre le Puy-en-Velay et la Chaise Dieu. Aurore Joris précise que plusieurs scénarii techniques sont à étudier envisager (services de transport pour les habitants et les touristes, services de transports privés

existants pour les touristes...). Aurore Joris fait référence à un acteur privé, la Malle Postale qui propose des services innovants en la matière. Il est convenu de faire évoluer le titre et le contenu de l'action.

Un débat est engagé sur l'adjonction de l'utilisation de la Marque *Auvergne Nouveau Monde* à la futur marque du territoire qui fait plutôt consensus même si Emmanuel Boyer précise que la Région mène actuellement une réflexion sur les marques régionales. Il apparaît donc important de prendre en compte dans la réflexion l'échelle de la nouvelle Grande Région, dont la Haute Loire est le cœur et dont le Puy en Velay est un des totems/grands sites proposés pour faire exister la Destination.

Remarque de Michel Roussel qui souligne l'importance de prioriser les actions en distinguant l'urgence et l'importance (rapport investissement/retombées). Par ailleurs concernant sur la gouvernance M. Roussel s'interroge sur le fait ne faut-il pas d'inverser le du travail sur l'échelle et celui de la définition des missions ? Enfin, il souligne l'importance de ne pas tuer le tissu associatif.

Jérôme Caviglia répond que la question de l'échelle est centrale et déterminera le champ des possibles. La réflexion sur les missions pourra néanmoins être menée en parallèle. Afin d'éviter le désintérêt des acteurs associatifs et bénévoles du tourisme, il convient de maintenir les structures locales de type comité des fêtes ou syndicat d'initiatives.

Remarque de Laurent Mirmand : ne faut-il pas intégrer l'évènementiel dans la marque afin de capitaliser sur l'existant ?

Réaction de Monsieur Boyer : il apparaît plus pertinent de rattacher l'évènementiel à la marque en capitalisant sur son nom (ex : Trail de Saint Jacques, Nuit de Saint Jacques...).

Remarque de Monsieur Crespy : Communiquer autour du Tour est une bonne opportunité mais il va falloir travailler assez dur et rapidement en vue de cette échéance qui offre une caisse de résonance importante.

Suite des travaux : sur la base des échanges du comité de pilotage, Atemia va procéder à la rédaction des fiches actions détaillées et à la rédaction des différents livrables (diagnostic, stratégie, plan d'action) d'ici fin janvier 2017.